La France et nous

Par Badr'Eddine Mili

Quoi qu'on en dise et quel que soit le degré d'instable normalisation auquel sont parvenues les relations algéro-françaises après plus d'un demi-siècle d'une cohabitation en demi-teinte, il s'impose à l'observateur, le moins sagace, l'idée, plus que certaine, qu'il existe, entre l'Algérie et la France, une ligne de démarcation que les officiels des deux Etats trouvent, par-dessus leurs humeurs épisodiques, réelles ou feintes, toutes les peines du monde à en obtenir le dépassement.

Et rien ne semble pouvoir en venir à bout : ni les concessions faites par la partie algérienne, parfois à contre-courant des tendances lourdes de l'opinion nationale, ni l'apparente «bonne volonté» de coopérer exprimée, solennellement, par François Hollande lors de sa visite d'Etat en Algérie en 2012. Pas plus que n'ont réussi à le faire les convergences enregistrées ces dernières années entre les flux humain et économique qui se sont développés de part et d'autre, offrant aux deux gouvernements des chances réelles d'aller plus loin que le politiquement correct.

La responsabilité de cet état de fait incombe, en premier lieu, et dans une large mesure, à la France qui a toujours mal à l'Algérie et qui se comporte avec elle comme s'il s'agit, encore, d'une colonie, se refusant à traiter, franchement, avec son Etat, sur la base de l'égalité, de la réciprocité et du respect qu'impliquent des rapports normaux entre pays souverains.

On sait, depuis longtemps, que la politique algérienne de la France qui a des racines historiques repose sur trois principes axiomatiques incompatibles avec l'idée que l'Algérie patriotique se fait de son passé, de son présent et de son avenir dans la région et dans le monde :

1- L'Etat français considère que les échanges entretenus avec son partenaire algérien ne sauraient se développer ailleurs que dans les limites strictes de la sphère commerciale, de crainte que des investissements productifs conséquents ne se traduisent par l'émergence, à son voisinage, d'une puissance économique indépendante, tenue pour une menace sérieuse, mettant en danger son influence en Afrique.

2- Dans ses projections géostratégiques euroméditerranéennes tracées dans le cadre de la défunte UPM de l'ex-Président Sarkozy, et toujours effectives, la France ne concède à l'Algérie que le statut d'un Etat sous-traitant auquel n'est dévolue que la fonction de pourvoyeur d'énergie et de tampon sécuritaire entre le Sahel et l'Europe, la position d'Etats-pivots étant réservée, d'office, à l'Égypte et au Maroc, à l'exclusion de tout autre pays, fut-il potentiellement éligible à ce rôle, par ses atouts intrinsèques.

3- La lecture que la France institutionnelle – principalement l'armée et le Parlement – propose de la colonisation et de la guerre d'Algérie se situe aux antipodes de la perception algérienne. Les thèses officielles inspirées des travaux des historiens idéologues, parmi lesquels se recrutent les faux amis de l'Algérie, reconnaissent à la conquête des vertus civilisatrices et renvoient, dos à dos, victimes et bourreaux quant aux responsabilités encourues dans les crimes de guerre.

Ces lignes directrices qui commandent à la gestion de «la coopération» vue de Paris ont inévitablement diminué la portée des actions, menées conjointement, estimées, du côté algérien, n'avoir atteint ni l'ampleur ni le point de non retour publiquement escomptés.

La vérité est que cette politique, conduite par les gouvernements français qui se sont succédé depuis l'indépendance de notre pays, est, lourdement, lestée du poids des visions étroites héritées du passé colonial, lesquelles ont contribué, par extrapolation, à la prolongation de la guerre dans la vie quotidienne de la communauté d'origine algérienne résidant outre Méditerranée, régulièrement ciblée par les menées racistes, islamophobes et stigmatisatrices de la droite, de l'extrême-droite fasciste, et du sionisme.

C'est dans cette politique qui occulte, volontairement, le fond véritable du contentieux bilatéral qu'il faut aller chercher l'origine du blocage structurel que les crises cycliques entre les deux Etats font remonter, de façon récurrente, à la surface.

Les Algériens n'ont pas oublié, à cet égard, les discours offensants prononcés à des moments-clefs de leur Histoire récente par les Présidents Valery Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Nicolas Sarkozy, le premier transmettant, à son arrivée à Alger, en 1975, le condescendant et paternaliste «salut de la France historique à l'Algérie indépendante», le second s'autorisant, après l'arrêt du processus électoral en 1991, un péremptoire «il faut…» et le troisième insultant leur mémoire à l'Université de Constantine et se payant le luxe de faire, complaisamment, incarcérer par l'administration locale un jeune étudiant qui l'avait, bruyamment, interpellé ; la mention spéciale revenant au Président Jacques Chirac qui refusa, en pleine tourmente terroriste, de rencontrer le Président Liamine Zeroual autre part que dans les couloirs du Palais de Manhattan…

Ces faits révélateurs d'un état d'esprit plein d'amertume et de nostalgie ressassée sont rappelés ici pour souligner toute la différence qui sépare la politique post-coloniale de la Grande-Bretagne qui s'est, intelligemment, émancipée de ses fantasmes impériaux et celle de la France, toujours obnubilée par le rêve de leur offrir une improbable seconde jeunesse.

Est-il ainsi, politiquement, raisonnable et rentable, qu'un Etat qui déclare être de son temps, et même en avance, sous le rapport des droits humains, persiste à se cramponner à de vieilles lubies et à regarder, à travers une lorgnette déformée, une Algérie supposée être encore, à ses yeux, un pays peuplé de tribus et dirigé par des zaouïas, au moment où, rassemblant toutes ses forces pour décoller, il boucle ses 41 millions d'habitants occupant un territoire 5 fois plus grand que le sien ?

Quand on rapporte cette attitude, tout à fait irréaliste, à l'approche originale que les Etats-Unis impriment à leurs nouvelles relations avec le Vietnam auquel les a, pourtant, opposé une guerre apocalyptique de 7 années, on mesure, en effet, le fossé entre l'une et l'autre et on demeure perplexe et interrogatif face à cette animosité profondément incrustée dans le subconscient colonial de la France.

L'honnêteté doit, cependant, nous pousser à reconnaître que l'Algérie a elle aussi une part de responsabilité dans ces errements, dans la mesure où certaines factions du pouvoir, par leur démission et leur complaisance, avaient, dès le départ, donné du grain à moudre à la volonté de l'ancienne puissance coloniale d'entretenir une tutelle latente sur la conduite des affaires du pays.

C'est dans ce climat de laxisme et parfois de complicité que furent octroyés à la France de nombreux champs pétroliers contre de maigres royalties et que furent reconnus à sa langue et sa culture un statut et une place particulières dans l'enseignement et dans l'administration, ce à quoi se sont ajoutés, durant les cinquante dernières années, privilèges, avantages et passe-droits qui ont, par leur nombre et leurs incidences, encouragé les velléités néo-coloniales de Paris.

Pas très loin dans le temps, les escadres militaires françaises, en partance vers le Mali, avaient reçu l'autorisation, sans précédent, de survoler l'espace aérien national ; des entreprises, au bord de l'asphyxie se sont vu renflouées, grâce aux fonds et aux marchés léonins qui leur furent attribués dans des secteurs économiques stratégiques, sans la garantie d'un réel transfert de technologie, ni d'un effet d'entraînement, décisif, sur l'économie réelle du pays.

L'Etat français avait été – sur le registre de la mémoire – jusqu'à exiger, avec une certaine effronterie, la suppression du couplet de *Kassamen* qui se référait aux crimes perpétrés entre 1830 et 1962 et, plus récemment, de faire adopter par les autorités algériennes le profil bas, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance, des demandes agréées, sans grande peine, parce que, au sein de l'appareil de l'Etat, disposé au renoncement, s'étaient infiltrées des forces missionnées par les gouvernements français qui y ont vu les continuateurs de «l'œuvre» collaborationniste de leurs alliés de l'époque de l'occupation.

N'est-ce pas la coalition de ces forces qui fut à l'origine du limogeage de Belaïd Abdesslam qui avait prôné «l'économie de guerre» dans le but de préserver le pays du naufrage promis par le club des banquiers parisiens ?

Toutes ces avanies auraient pu être évitées si l'Etat algérien n'avait pas commis, en 1962, l'erreur préjudiciable de n'avoir pas poursuivi, devant les instances onusiennes, l'Etat français pour crimes contre l'Humanité. Il aurait pu, au minimum, co-fonder, avec les Etats qui avaient subi l'oppression coloniale, une institution présidée par une haute autorité morale en vue de rédiger et de publier un Livre blanc opposable à la France, en temps opportun, devant les juridictions internationales habilitées.

Il est vrai que les survivants de la Révolution algérienne avaient, en cette année-là, la tête ailleurs, engagés qu'ils étaient, loin des préoccupations et des souffrances de leur peuple, dans la course au partage des dépouilles du pouvoir, une occasion historique manquée qui a fait traîner au pays, jusqu'à ce 8 Mai 2016, le lourd boulet de la dette contractée vis-à-vis des martyrs massacrés par un système scandaleusement exempté de comptes à rendre. L'option prise en faveur de la posture commode de vainqueur, renonçant à ses droits, ne fut pas d'un bon conseil car elle ouvrit la porte à tous ceux qui travaillaient, dans l'ombre, à étrenner les premières déformations et falsifications, les unes plus catastrophiques que les autres, pour la mémoire et l'Histoire de la Révolution dont l'écriture fut, de façon coupable, abandonnée aux vaincus, terriblement intéressés par la légitimation de leurs forfaitures.

Aujourd'hui que l'accélération de la crise économique et sécuritaire au Maghreb, au Sahel et au Proche-Orient aiguise les appétits, plusieurs repositionnements font monter au créneau les marchands d'armes et les milieux d'affaires occidentaux, lancés à la chasse de nouveaux territoires et dividendes lucratifs, à la veille des échéances électorales françaises et américaines, grosses d'inquiétants revirements politiques et stratégiques à l'échelle mondiale.

Avec un arrière-plan de flottement au sommet de l'Etat algérien, dû à la dégradation de l'état de santé du Président Abdelaziz Bouteflika, Paris met les bouchées doubles et fait feu de tout bois, directement, ou par le biais des médias, afin d'arracher le maximum d'atouts.

N'est-ce pas la coalition de ces forces qui fut à l'origine du limogeage de Belaïd Abdesslam qui avait prôné «l'économie de guerre» dans le but de préserver le pays du naufrage promis par le club des banquiers parisiens ?

Aujourd'hui que l'accélération de la crise économique et sécuritaire au Maghreb, au Sahel et au Proche-Orient aiguise les appétits, plusieurs repositionnements font monter au créneau les marchands d'armes et les milieux d'affaires occidentaux, lancés à la chasse de nouveaux territoires et dividendes lucratifs, à la veille des échéances électorales françaises et américaines, grosses d'inquiétants revirements politiques et stratégiques à l'échelle mondiale.